

Finances publiques

La CSN estomaquée

Réagissant au dépôt du deuxième fascicule du comité consultatif sur l'économie et les finances publiques, la présidente de la CSN, Claudette Carbonneau, s'est dite estomaquée.

« En proposant d'appliquer le modèle privé-public du secteur de l'éducation au domaine de la santé, on ouvre toute grande la porte à un système à deux vitesses. L'argent suit le patient, qu'il choisisse le secteur privé ou le public. Il s'agit d'une attaque sans précédent contre le système de santé public », de s'insurger la dirigeante syndicale.

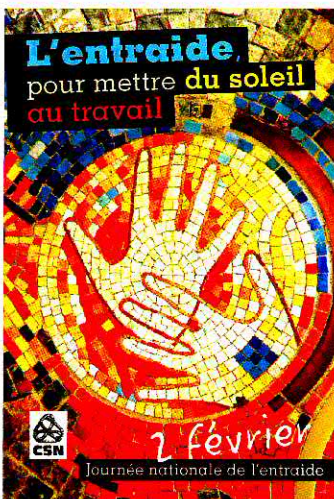
Le groupe d'économistes affirme que la concurrence favorise l'émulation et donc une meilleure prestation de soins, comme le montre, selon eux, l'exemple néerlandais où tous les citoyens doivent s'assurer contre la maladie. « C'est une invitation à ouvrir toute grande la voie à l'assurance privée duplicative », de dénoncer la présidente de la CSN.



Concernant les sources de revenus, le comité consultatif préfère les taxes à la consommation et les tarifications plutôt que le recours à l'impôt des particuliers, une méthode pourtant beaucoup plus progressive qui tient compte du revenu de chacun.

De plus, toutes les solutions fiscales proposées par le rapport ne sont évaluées qu'à l'aune de leur performance économique sans aucune considération pour l'équité sociale ou le développement durable.

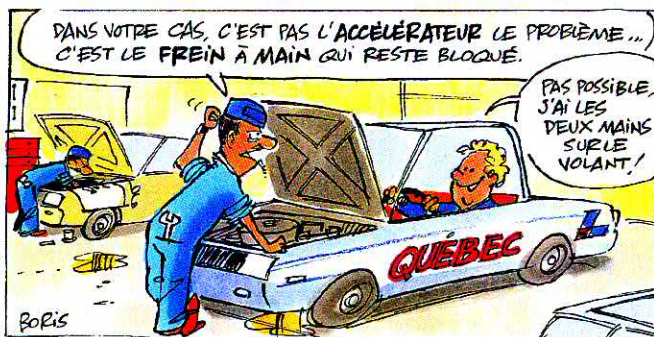
La CSN craint le pire avec la publication du troisième fascicule qui présentera les différentes options retenues par le comité consultatif.



Une première journée de l'entraide

La première Journée nationale de l'entraide, qui vise à promouvoir les réseaux d'entraide au travail, aura lieu le mardi 2 février. Il importe que des réseaux regroupant des militantes et des militants attentifs aux besoins de leurs camarades aux prises avec différents problèmes soient formés au sein des syndicats.

Pour organiser des activités ou obtenir plus de renseignements, veuillez communiquer avec le conseil central de votre région.



Nouvelles express

FNEEQ-CSN

Rejet des offres

C'est à l'unanimité que les délégués représentant les enseignantes et les enseignants des 46 syndicats affiliés à la FNEEQ-CSN ont rejeté le dépôt patronal reçu dans le cadre des négociations. « Voilà près de 15 ans que la tâche enseignante se dégrade et que les profs réclament des ressources. Ils ont été profondément irrités par la méconnaissance du travail qu'elles et qu'ils accomplissent », a signalé Jean Trudelle, le président de la FNEEQ.

Travail au noir

Resserrer les contrôles

Le président de la CSN-Construction, Aldo M. Paolinelli, demande à Québec de resserrer ses contrôles afin d'enrayer, entre autres, le travail au noir dans l'industrie de la construction. Il réagissait à la diffusion, le 21 janvier, du reportage télévisuel de l'émission *Enquête* de Radio-Canada portant sur le sujet.

AbitibiBowater Éviter le pire

Les syndicats de la FTPF-CSN, qui représentent près de la moitié des employé-es d'AbitibiBowater au Québec, sont engagés dans une démarche pour maintenir les usines en activité, préserver le plus d'emplois et limiter au maximum la réduction des bénéfices du régime de retraite. L'entreprise étant placée sous la protection de la Loi sur les arrangements avec les créanciers, les syndicats cherchent à éviter la pire des situations : la faillite.

Santé et services sociaux

Des actions partout



Des milliers de syndiqué-es ont tenu des actions devant les établissements de santé et de services sociaux pour soutenir la négociation de leurs conditions de travail. Partout au Québec, un vif succès : distributions de tracts, collectes d'argent pour Haïti, fabrication de plats-maison pour les Auberges du cœur, des discussions avec la population...

Plusieurs syndicats ont aussi fait signer la pétition contre les PPP au CHUM et au CUSM. Nous vous invitons à faire de même : www.assnat.qc.ca/Petition/SignerFr.aspx?idPetition=96

Journal de Montréal

Intervention du PM demandée

Réagissant au premier anniversaire du lock-out au *Journal de Montréal*, la Fédération professionnelle des journalistes du Québec a demandé au premier ministre Charest d'intervenir. Selon elle, il lui revient l'ultime responsabilité de faire comprendre aux parties que la résolution du conflit passe par la négociation. Elles doivent placer les valeurs journalistiques de rigueur, d'indépendance et d'intérêt public au cœur de leurs négociations.